



Conseil de sécurité

Distr. générale
1er octobre 2003
Français
Original: anglais

Lettre datée du 1er octobre 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous adresser la communication ci-jointe, en date du 26 septembre 2003, que j'ai reçue du Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe

**Lettre datée du 26 septembre 2003, adressée
au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
par le Secrétaire général de l'Organisation du Traité
de l'Atlantique Nord**

Conformément à la résolution 1088 (1996) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport mensuel concernant les opérations menées par la SFOR en août 2003 (voir pièce jointe). Je vous serais obligé de bien vouloir mettre le texte de ce rapport à la disposition du Conseil.

(Signé) George **Robertson**

Pièce jointe

Rapport mensuel au Conseil de sécurité sur les opérations de la Force de stabilisation

1. Pendant la période à l'examen (du 1er au 31 août 2003), un peu plus de 12 100 soldats étaient déployés en Bosnie-Herzégovine et en Croatie.
2. La situation générale est restée calme en Bosnie-Herzégovine.

Sécurité

3. Le procès de 18 personnes impliquées dans l'affaire *Orao Aviation*, qui devait commencer le 28 juillet 2003 en Republika Srpska, a été reporté au 15 septembre 2003. Les défendeurs ont été mis en accusation pour avoir illégalement produit des armes qu'ils ont exportées en Iraq en violation de l'embargo imposé par l'ONU. Le procès a été reporté parce que la majorité des défendeurs n'auraient pas reçu leurs convocations en temps voulu. Ils étaient toutefois présents à l'ouverture du procès.

4. Le 12 août, au petit matin, un autocar charter vide appartenant à un homme de Travnik a été détruit par un engin explosif à Sarajevo. Il n'y a pas eu de blessés, mais plusieurs autres véhicules ont été endommagés. Le motif de l'attaque reste inconnu. Il s'agissait de la cinquième explosion à Sarajevo en sept jours. Le 13 août, la Mission de police de l'Union européenne, le Ministre de la sécurité et d'autres intéressés ont tenu une réunion pour discuter de ces explosions. Deux jours plus tard, il a été annoncé que la police avait identifié les auteurs des attentats à la bombe et recherchait quatre personnes dont elle pensait qu'elles pourraient l'aider dans son enquête.

Attaques dirigées contre la SFOR et activités opérationnelles de la SFOR

5. Pendant la période à l'examen, il n'a été signalé aucun acte de violence notable dirigé contre le personnel de la SFOR.

6. La SFOR continue d'aider à maintenir un environnement sûr en Bosnie-Herzégovine, de récupérer des armes et des munitions dans le cadre de l'opération Harvest et de surveiller la situation dans tout le pays pour découvrir d'éventuelles menaces terroristes.

7. Le 6 août, le quartier général de la SFOR a annoncé les résultats de l'opération Harvest pour la période allant de janvier à juillet 2003. Bien que les statistiques fassent apparaître une diminution du nombre d'armes légères, d'explosifs et d'autres articles réunis par rapport à 2002, le nombre de munitions, de mines et de grenades à main récupérées jusqu'ici en 2003 a augmenté. En particulier, les 27 515 grenades à main remises à la SFOR représentent une augmentation de 26 % par rapport à 2002. Dans le cadre de la campagne Spring Harvest, la SFOR a particulièrement mis l'accent sur les grenades à main et il semble que cette initiative ait porté ses fruits.

8. Parmi les articles récupérés en août dans le cadre de l'opération figuraient : 552 armes légères (carabines, pistolets et revolvers), 252 093 munitions d'un calibre inférieur à 20 mm, 1 403 munitions d'un calibre de 20 à 76 mm et 13 munitions d'un calibre supérieur à 76 mm, 3 984 grenades à main, 286 mines, 14 983,9 kilogrammes d'explosifs et 2 472 autres articles (mortiers, obus de mortiers, grenades à fusil, roquettes, engins artisanaux). La SFOR continue de collecter des

armes détenues illégalement partout dans le pays et poursuit sa campagne d'information pour encourager ceux qui les détiennent à les lui remettre volontairement.

9. Le 13 août, la SFOR a mené une opération à Kasindol (Sarajevo serbe) en vue de capturer Ratko Mladic. Des unités de la Force ont encerclé la résidence de la mère de Mladic, décédée le 12 août, et mis en place un périmètre intérieur et un périmètre extérieur pour que personne ne puisse entrer dans la zone ou en sortir. Des membres de la SFOR se sont entretenus avec la fille et l'épouse de Ratko Mladic, qui leur ont fait part du mécontentement que leur inspirait l'opération et les ont assurés que Mladic ne se trouvait pas sur place. Environ 40 personnes étaient présentes à la résidence. Elles ont fini par se résigner à l'inévitable, par réagir de façon assez positive et par coopérer. La fille de Mladic a accepté que la maison, les véhicules qui se trouvaient dans le garage et les alentours soient fouillés. Des membres du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et de la police locale de la Republika Srpska étaient présents tout au long de l'opération, qui s'est achevée à 14 heures. Il n'a pas été signalé de dommages corporels ou matériels.

10. Le 20 août, l'ordre de lancement de l'opération Dynamic Response 03 a été donné; le transfert d'autorité a commencé. L'opération devrait se dérouler du 26 août au 24 septembre 2003 dans les zones d'opération de la SFOR et de la KFOR, mais toute la zone d'opérations conjointes sera concernée puisque des troupes seront déployées partout en Croatie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine^a. Les concepts de déploiement rapide et d'intégration seront les premiers d'une longue série que l'opération Dynamic Response 03 aura pour but de mettre à l'épreuve en ce qui concerne les forces d'action extérieure. L'approche multidimensionnelle sera appliquée pour l'emploi des forces de réserve : la force de réserve opérationnelle sera déployée à partir du 2 septembre 2003 et la force de réserve stratégique à partir du 9 septembre 2003.

Coopération et respect des accords par les parties

11. Le 21 août, au cours d'une conférence de presse, le chef d'état-major de la défense de l'Armée de la Republika Srpska a présenté des propositions concernant la fermeture de 32 sites de casernement en Republika Srpska, ainsi que la réduction du nombre de dépôts de munitions, qui passerait de 19 à 8. En outre, il a indiqué que les armes excédentaires qui ne pourraient être vendues seraient détruites avec l'aide de la SFOR.

12. Le 14 août, le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine a achevé son examen des politiques de la Fédération en matière de conscription. Il a été confirmé que la durée du service militaire dans l'Armée de la Fédération serait ramenée de six mois à cinq. En outre, le Ministre de la défense, Miroslav Nikolic, a indiqué dans un communiqué de presse qu'il envisageait de réduire encore la durée du service militaire, pour la ramener à quatre mois.

13. Le 29 juillet, le commandant en second de la SFOR a rencontré le chef de l'état-major général de l'Armée de la Republika Srpska afin d'examiner le plan d'action de l'Armée de la Republika Srpska pour la réduction du nombre de dépôts de munitions. Ce plan prévoyait le transfert des munitions de 11 dépôts devant être fermés dans trois dépôts situés à Mrkonjic Grad, Pale et Trebinje. La SFOR aiderait

^a La Turquie a reconnu l'ex-République yougoslave de Macédoine sous son nom constitutionnel.

l'Armée de la Republika Srpska à transférer les munitions et à détruire celles qui devaient l'être en fournissant, si nécessaire, des moyens de transport et un appui en matière de génie et de démolition. Après s'être assurée que les nouveaux dépôts sont sûrs, l'Armée de la Republika Srpska déterminerait quelles munitions devaient être déplacées et lesquelles devaient être détruites, transporterait celles qui devaient être transférées dans les nouveaux dépôts et établirait les documents requis suivant les normes de l'OTAN. Une démarche semblable était envisagée pour réduire le nombre d'entrepôts d'armes.

14. Le 9 août, des sources publiques ont annoncé que l'Armée de la Republika Srpska comptait mettre aux enchères un important arsenal d'armes, dont 105 chars, 42 048 armes d'infanterie, 21 missiles de défense aérienne, plus d'un million de pièces de mines et plus de 13 millions d'autres munitions. Selon le porte-parole de la SFOR, la vente aux enchères devait commencer sous la stricte supervision de la SFOR, qui avait approuvé toutes les armes figurant sur la liste d'articles à vendre. Cette vente était un des moyens qui devaient permettre à l'Armée de la Republika Srpska de réduire la taille de son arsenal avant la fin de 2003, dans le cadre des réformes recommandées par le Bureau du Haut Représentant et la SFOR.

15. Au cours de la période considérée, les forces armées des entités ont mené des activités d'entraînement normales, conformément aux dispositions militaires de l'Accord de paix de Dayton. Il n'a pas été signalé que des armes aient disparu des entrepôts d'armes au mois d'août.

16. Au cours de la période considérée, il a été dénombré 129 opérations et activités d'entraînement (35 pour l'Armée de la Republika Srpska et 94 pour l'Armée de la Fédération de Bosnie-Herzégovine) et 180 mouvements (134 pour l'Armée de la Republika Srpska et 46 pour l'Armée de la Fédération de Bosnie-Herzégovine). Au total, 453 activités de déminage des forces armées des entités ont été surveillées. La SFOR a aussi effectué 51 inspections et vérifications d'entrepôts d'armes (Armée de la Republika Srpska : 28, Armée de la Fédération de Bosnie-Herzégovine – composante bosno-croate : 8 et Armée de la Fédération de Bosnie-Herzégovine : 9). Deux entrepôts d'armes de l'Armée de la Republika Srpska ont été fermés en août.

Coopération avec les organisations internationales

17. Dans les limites de ses capacités et de son mandat, la SFOR continue de fournir une assistance aux organisations internationales qui opèrent dans le théâtre.

Perspectives

18. L'opération Dynamic Response a bien commencé et les opérations Harvest et Discovery ont continué de donner d'excellents résultats, plus d'un quart de million de munitions et près de 4 000 grenades à main ayant été récupérées. Les autorités locales participent aux opérations Harvest avec enthousiasme et esprit d'initiative. Les réformes du secteur de la défense demeurent une question extrêmement importante et les problèmes concernant l'entretien des forces armées de la Bosnie-Herzégovine ne peuvent plus être ignorés.